

**- INSTITUT -  
CHOISEUL**

## COMPTE-RENDU DES DÉBATS



# Assises européennes du Vaccin

Institut Pasteur, Paris (France)

20 novembre 2018

*Avec le soutien institutionnel de*



*Avec la participation de*



#AssisesVaccin2018

#VaccinesForAll

#VaccinesWork

# Introduction



Le 20 novembre à l'Institut Pasteur à Paris, les Assises européennes du Vaccin, organisées par l'Institut Choiseul, ont rassemblé l'ensemble des acteurs de la vaccination, s'inscrivant dans un contexte national et européen de débats sur le renforcement de l'efficacité des politiques vaccinales. Cet événement fut l'occasion d'approfondir les grands enjeux français et européens parmi lesquels :

- La nécessité d'un écosystème du vaccin innovant et dynamique pour **améliorer l'adéquation entre l'approvisionnement et la demande de vaccins sur le long cours** ;
- Le besoin de **systèmes d'information électroniques robustes sur la vaccination**, éléments clés de l'efficacité des programmes de vaccination.



Plateforme d'échange sur les enjeux stratégiques de la vaccination, ces Assises ont été ouvertes par le **Commissaire européen à la Santé et à la Sécurité alimentaire, Vytenis Andriukaitis**. Si la vaccination sauve entre 1 et 3 millions de vies chaque année, le Commissaire a toutefois rappelé que de nombreux cas parfois fatals de maladies à prévention vaccinale, notamment la rougeole, avaient été enregistrés ces dernières années en Europe. S'exprimant devant des professionnels de santé publique et de l'industrie, des scientifiques, des décideurs publics et des acteurs de la société civile, Vytenis Andriukaitis s'est dit « *effrayé que les gens aient oublié les conséquences terribles* » de

ces maladies. Il a ainsi rappelé les solutions proposées par la Commission européenne en matière de vaccination, parmi lesquelles la création d'un passeport européen de vaccination électronique ou encore d'un outil de recueil de données dématérialisé contenant des informations sur les besoins et les stocks de vaccins disponibles, afin de faciliter l'échange rapide d'informations et les approvisionnements en vaccins en cas d'épidémies.

Parce que la confiance des patients envers la vaccination dépend fortement de la confiance exprimée par les professionnels de santé, le Commissaire européen a également annoncé qu'une coalition réunissant les associations de professionnels de santé sur le thème de la vaccination en Europe serait officialisée début 2019. Le Commissaire espère que ces initiatives inciteront les Etats membres « *à augmenter l'acceptation et la couverture vaccinale, à renforcer les systèmes de vaccination nationaux et à améliorer la sécurité et la préparation sanitaire en Europe* », et ce grâce à une « *coopération volontariste* » de toutes les parties prenantes en Europe.



Pascal Lorot, Président de l'Institut Choiseul, a lui aussi souligné la nécessité du « *renforcement de la coopération à l'échelle de l'Union européenne afin de lutter efficacement contre les maladies pour lesquelles il existe une prévention vaccinale* » et qui « *ne connaissent pas de frontières* ».

# Table ronde 1

## Améliorer la disponibilité des vaccins grâce à un écosystème du vaccin innovant et dynamique



### Intervenants:

- **Geneviève Chêne**, Coordinatrice de la *European Joint Action on Vaccination*, Inserm (France)
- **Agnès Firmin Le Bodo**, Députée et membre de la commission des Affaires sociales, Assemblée nationale, pharmacienne (France)
- **Géraldine Ménin**, Pharmacien responsable, Sanofi Pasteur Europe (France)
- **Michael Pfleiderer**, Consultant, Biopharma Excellence (Allemagne)
- **Giovanni Rezza**, Directeur de recherche, Institut supérieur italien de la santé (Italie)
- **Michel Stoffel**, Directeur Europe des affaires réglementaires, GSK, Président du groupe de travail sur les affaires réglementaires, Vaccines Europe (Belgique)

**La gestion des stocks sous tension et les phénomènes de pénurie sont des défis majeurs pour l'écosystème du vaccin. Depuis quelques années, on observe en effet en Europe une progression des situations de rupture de stock et de tensions d'approvisionnement de vaccins :** des phénomènes de pénurie ont en effet été référencés dans 21 pays européens, selon le rapport de la mission d'information du Sénat sur la pénurie de médicaments et de vaccins en France<sup>1</sup>. Quelques semaines après la mise en exergue de ces enjeux par le rapport, Agnès Firmin Le Bodo, Députée membre de la commission des Affaires sociales et pharmacienne de profession (France), estime que « *l'année 2017 a été l'annus horribilis de la rupture de stocks de vaccins* », soulignant l'urgence d'une réponse adaptée et commune à l'échelle européenne.

**A tour de rôle, les intervenants venus de toute l'Europe ont souligné que les problèmes d'approvisionnement de vaccins ne font que renforcer l'hésitation vaccinale.** Tandis que l'on observe une désinformation croissante sur la vaccination et que certains gouvernements ont rendu obligatoires certaines vaccinations pédiatriques, comme en France où l'obligation vaccinale a été étendue à huit maladies supplémentaires pour la petite enfance, la Députée estime que « *c'est le rôle des pouvoirs publics de certifier que les vaccins sont efficaces* ». Elle affirme que les problèmes d'approvisionnement et de disponibilité des vaccins entament la crédibilité des politiques de vaccination.

Pour Giovanni Rezza, Directeur de recherche à l'Institut supérieur de la santé (Italie), « *nous devons comprendre que les gens sont anxieux à propos de la vaccination. Nous devons partager l'information pour ramener la confiance* ». A ce titre, le Professeur Geneviève Chêne, Coordinatrice de la *European Joint Action on Vaccination* (JAV<sup>2</sup>, Inserm, France), souligne que la méfiance envers la vaccination est plus grande chez les jeunes que chez les plus âgés, une analyse partagée par Agnès Firmin Le Bodo. La Députée réaffirme ainsi la nécessité pressante d'expliquer que la vaccination permet de se protéger soi-même mais également de protéger les autres.

<sup>1</sup> Rapport de la mission d'information sur la pénurie de médicaments et de vaccins du Sénat, 2 octobre 2018.

<sup>2</sup> Co-financée par le programme Santé de l'Union européenne et les Etats membres, la *Joint Action on Vaccination* (JAV) a été officiellement lancée le 4 septembre 2018 par la Commission européenne pour une durée de trois ans. La JAV a pour ambition de renforcer la coopération entre les Etats membres afin de mettre en œuvre des politiques vaccinales pérennes et de renforcer la couverture vaccinale en Europe. La France occupe une place toute particulière au sein de la JAV, l'initiative étant coordonnée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et rassemblant 20 pays partenaires.

En se protégeant, l'individu empêche en effet la transmission de la maladie et participe ainsi à la protection de ceux qui ne peuvent pas être vaccinés, notamment les personnes immunodéprimées et les personnes les plus fragiles (femmes enceintes, nourrissons, etc.). C'est en ce sens que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande un seuil de 95% de couverture vaccinale de la population pour la plupart des vaccins pédiatriques. Plus encore, Geneviève Chêne ajoute que « *la méfiance envers les vaccins est également partagée par certains professionnels de santé* » ; un défi qui constitue un axe de travail crucial pour la *Joint Action on Vaccination*. Elle plaide alors pour **une meilleure formation des professionnels de santé à la communication avec les usagers sur les thématiques de l'épidémiologie et de la vaccination**, puisque « *le rôle des professionnels de santé et l'argument sur la qualité des produits sont cruciaux* » pour lutter contre cette méfiance grandissante.

**Revenant sur les problèmes d'approvisionnement en vaccins, les panelistes s'accordent à dire que leurs causes sont multiples. Parmi elles : le temps long de la production et les enjeux liés aux contrôles qualité, la complexité réglementaire et les pratiques d'achat, ainsi que les divergences des calendriers vaccinaux en Europe.**

Les difficultés d'approvisionnement en vaccins s'expliquent notamment par les **caractéristiques spécifiques du vaccin**. Comme le rappelle Géraldine Ménin, Pharmacien responsable de Sanofi Pasteur Europe, un vaccin est un produit au cycle de production très long, en moyenne entre 6 et 36 mois, ce qui rend d'autant plus complexe l'adaptation à la demande ; le contrôle qualité représente ainsi 70 % du temps de production du vaccin. L'absence de flexibilité au cours du processus de production réduit d'autant plus les possibilités d'adapter rapidement la production à la demande comme pour d'autres produits pharmaceutiques. Des solutions sont toutefois mises en œuvre par les industriels : pour Géraldine Menin, « *l'amélioration continue des procédés de fabrication, des capacités de production et des contrôles permettra de sécuriser les approvisionnements* ».



La coopération entre industries et autorités a été au cœur des débats. Michel Stoffel, Vice-président et Directeur Europe des affaires réglementaires pour GSK (Belgique) a rappelé que l'ouverture d'un nouveau site de production de vaccin nécessitait entre 5 et 10 ans (en moyenne 8 à 9 ans). Les investissements faits par les industriels sont d'autant plus risqués que la demande de vaccins ne peut être anticipée à si long terme et au regard du niveau des montants devant être investis (« *4,5 milliards de livres depuis 10 ans pour l'appareil productif de GSK* »). Pour Géraldine Menin (Sanofi Pasteur Europe), les changements de schémas et de calendriers vaccinaux compliquent également la capacité d'anticipation des industriels. Il est donc primordial que les autorités tiennent compte du temps de production des vaccins dans l'élaboration des politiques vaccinales et que soit instauré un dialogue précoce avec les industriels afin d'anticiper au mieux la demande.

Michel Stoffel (GSK) et Geneviève Chêne (Inserm) reconnaissent tous deux que des efforts de simplification et de coopération ont déjà été engagés par les pouvoirs publics en Europe. Si Michael Pfeiderer, Consultant chez Biopharma Excellence (Allemagne), met en avant une certaine harmonie européenne en la matière, il insiste toutefois sur la nécessité d'une **meilleure coordination « public-privé »** dans la mesure où la **complexité persistante** est en partie due à la multiplicité des régulateurs en Europe. Une analyse partagée par Michel Stoffel, également Président du groupe de travail sur les affaires réglementaires de Vaccines Europe, pour qui « *le problème doit être traité au niveau mondial, où l'on fait face à des réglementations différentes* ».

Vient ensuite la **question des pratiques d'achat et des appels d'offre**, dont l'efficacité est un élément clé de l'efficacité des programmes de vaccination et de l'amélioration de la disponibilité des vaccins. Pour Géraldine Ménin (Sanofi Pasteur Europe), certaines procédures d'achat actuelles ne sont pas adaptées à la spécificité des vaccins et appellent à une plus grande concertation entre industries et autorités. Pour Michel Stoffel (GSK), « *les appels d'offres sont dans certains pays en dessous des coûts de production des vaccins* », un point problématique alors qu'il apparaît essentiel de réinvestir les fruits de l'investissement dans la recherche de nouveaux vaccins et la construction de nouvelles usines. Faisant échos à ces propos, Géraldine Ménin ajoute que les appels d'offre se fondent bien souvent seulement sur le prix. Conséquence directe : le nombre d'entreprises capables de fournir les investissements nécessaires pour se maintenir sur le marché du vaccin diminue. Plus encore, les appels d'offre sont bien souvent anticipés de quelques mois ou semaines, en décalage avec les délais -plus longs- de production de vaccin ; ces délais trop restreints ne font ainsi qu'augmenter les risques de pénurie. Ce constat est partagé par la Députée Agnès Firmin Le Bodo : pour la pharmacienne, ces appels d'offres ne sont pas adaptés à la nature même des vaccins. Pour Michael Pfeiderer, une coordination et une harmonisation des pratiques d'achat est possible : un système de « *joint procurement* », c'est-à-dire un approvisionnement conjoint entre pays membres pour certains vaccins, pourrait être envisagé mais serait extrêmement complexe à mettre en place. Giovanni Rezza, également partie prenante à la *Joint Action on Vaccination* au sein du groupe de travail dédié aux enjeux de disponibilité de vaccin animé par l'Institut supérieur italien de la santé, pointe lui aussi les difficultés à harmoniser ces pratiques ne serait-ce qu'à l'échelle nationale en Italie.

Force est également de souligner que l'amélioration de la disponibilité des vaccins ne doit pas se faire aux dépens de leur **qualité**, sous peine d'accroître toujours plus la méfiance envers la vaccination. Michael Pfleiderer (Biopharma Excellence) évoque ainsi les défis qui émergent de l'ouverture aux marchés lointains, à l'image de l'Inde ou de la Chine. Pour Michel Stoffel (GSK), il est primordial de produire des vaccins de la plus haute qualité ayant démontré leur innocuité. À ce jour, aucun vaccin produit en Inde ou en Chine n'a passé les requis de l'Agence européenne des médicaments.

Alors qu'ils évoluent sur un marché mondialisé, les producteurs de vaccins doivent enfin s'adapter aux **différents calendriers nationaux de vaccination**. Une harmonisation des calendriers vaccinaux en Europe faciliterait l'approvisionnement de vaccins pour plusieurs pays, ainsi que leur mutualisation en cas de problèmes sanitaires dans un pays donné. Coordinatrice de la *European Joint Action on Vaccination*, Geneviève Chêne rappelle la nécessité de faire « *converger* » plus que d'harmoniser les calendriers vaccinaux entre Etats membres, un avis partagé par Giovanni Rezza (Italie) et Agnès Firmin Le Bodo (France). Les pays européens faisant face à des situations épidémiologiques et démographiques hétérogènes, une harmonisation pure et parfaite des calendriers vaccinaux peut en effet sembler complexe à envisager, voir contre-productive. La Députée juge ainsi que « *l'harmonisation est sans doute un mot trop fort, une convergence serait déjà un beau progrès* ». Pour Michael Pfleiderer (Allemagne), cette harmonisation ou convergence des calendriers vaccinaux « *n'a rien d'irréel* » mais reste sans application concrète depuis des décennies du fait des spécificités nationales de santé publique.

Et Geneviève Chêne de mettre en exergue les efforts entrepris au niveau européen pour favoriser cette convergence : « *un réseau européen des comités techniques de vaccination est en train de se former à l'initiative de l'ECDC<sup>3</sup> et de la Joint Action on Vaccination, pour travailler sur des mécanismes qui favoriseraient la convergence des calendriers de vaccination* ». Plus globalement, l'objectif de la JAV est de « *construire une plateforme de coopération entre les ministères de la Santé des Etats membres et les agences européennes comme l'ECDC et l'OMS Europe, les industriels, la société civile et les professionnels de santé* ». Pour Geneviève Chêne, il faut pouvoir disposer de données en temps réel afin d'estimer avec précision les besoins européens en vaccin et de cibler au mieux les populations les moins vaccinées.

#### **EN BREF - Plusieurs solutions peuvent être envisagées pour améliorer la disponibilité des vaccins en Europe :**

- Renforcer la **coordination entre Etats membres de l'Union européenne** de manière à mieux anticiper et quantifier les besoins en vaccins ;
- Etablir une **plateforme de dialogue étroite et permanente entre autorités publiques et acteurs industriels** ;
- Tenir compte de la **complexité et du temps de production des vaccins** dans l'élaboration des politiques publiques ;
- Favoriser la **convergence des calendriers vaccinaux en Europe** afin de faciliter l'approvisionnement de vaccins pour plusieurs pays et leur mutualisation en cas de problèmes sanitaires dans un pays donné ;
- Adapter les **pratiques d'achat afin de permettre un investissement continu dans les outils industriels et les outils de recherche, ainsi qu'une meilleure planification** des volumes permettant de sécuriser des niveaux d'approvisionnement adaptés à la demande.

# LA PRODUCTION D'UN VACCIN UN LONG CHEMIN !

Données internes Sanofi Pasteur 2017



**70%** du temps de production consacré au contrôle qualité

**100 à + de 1000** contrôles qualité pour chaque lot de vaccin

Chaque vaccin contient de **1 à 9 ANTIGÈNES**, chacun produit individuellement

**6 à 36 MOIS** Durée de la fabrication du vaccin

Source : Sanofi Pasteur, 2018

# Table ronde 2

## *Les systèmes d'information sur la vaccination, éléments clés de l'efficience des programmes de vaccination*



### Intervenants:

- **Radu Costin Ganescu**, Membre du conseil d'administration, European Patients' Forum (Roumanie)
- **Boris Danilovic**, Directeur exécutif, MSD Vaccins (France)
- **Jean-Louis Koeck**, Responsable du système d'information sur la vaccination MesVaccins.net (France)
- **Francis Mambrini**, Président, Fédération des éditeurs d'informatique médicale et paramédicale ambulatoire (France)
- **Yvon Merlière**, Directeur du projet « Dossier médical partagé », Caisse nationale de l'Assurance Maladie (France)
- **Kåre Mølbak**, Vice-président exécutif, Statens Serum Institut (Danemark)

**Alors que les systèmes européens de santé progressent vers la e-santé, les outils de suivi électronique permettent d'avoir une image en temps réel de la couverture vaccinale.** Ils sont essentiels pour permettre des évaluations continues et fiables afin d'aider à mettre en œuvre et/ou adapter efficacement les stratégies et programmes nationaux de vaccination, en fonction de la réalité du terrain et pour mieux protéger l'ensemble des citoyens.

Réunissant des acteurs clés de l'écosystème européen du vaccin et des experts des systèmes d'information sur la vaccination, cette seconde table-ronde s'inscrit dans un contexte français marqué par le **lancement national du Dossier médical partagé (DMP)**, qui a vocation à centraliser toutes les informations concernant le suivi médical et les soins reçus par le patient, et à contenir dès 2019 une rubrique consacrée au carnet de vaccination, permettant de faciliter l'information des patients ainsi que le suivi de leur vaccination.

Ouvrant les échanges, Yvon Merlière, Directeur du projet DMP à la Caisse nationale de l'Assurance Maladie (CNAM, France), estime que « *si l'on arrive à simplifier et à donner un haut niveau de confiance au Dossier médical partagé, puis un accès au carnet de vaccination directement dans ce DMP, on arrivera à améliorer la couverture vaccinale en France* ». La Caisse nationale de l'Assurance Maladie espère ainsi que 10 millions de DMP seront créés par an, pour atteindre 40 millions en 2022. Quelques jours après le lancement national du DMP, Yvon Merlière se dit optimiste sur le développement de cet outil qui a reçu un appui fort des pouvoirs publics.

Pour Francis Mambrini, Président de la Fédération des éditeurs d'informatique médicale et paramédicale ambulatoire (France), « *les outils qui sont mis à la disposition des professionnels de santé doivent contribuer à renforcer et faciliter leur implication dans la gestion des recommandations vaccinales et dans le suivi individuel des parcours vaccinaux de leurs patients* ».

Boris Danilovic, Directeur exécutif de MSD Vaccins (France), en est convaincu, « *le digital doit nous aider à créer un dialogue continu avec la population pour renforcer la confiance dans la vaccination* », et ce d'autant plus que « *le web est une source d'information... et de désinformation !* ». S'ils permettent un suivi plus précis des patients et des couvertures vaccinales, les outils numériques peuvent aussi permettre de **lutter plus efficacement contre l'hésitation vaccinale**, en faisant circuler une information qualitative et certifiée auprès des patients et des professionnels de santé. Mis au service de la lutte contre la désinformation, les outils digitaux donnent la possibilité de personnaliser les contenus tant pour les usagers que pour les praticiens.

Radu Costin Ganescu, membre du conseil d'administration du European Patients' Forum (Roumanie), en est également convaincu : la diffusion d'une information de qualité auprès des citoyens est primordiale pour lutter contre la méfiance des populations envers la vaccination. A ce titre, Jean-Louis Koeck, Responsable du système d'information sur la vaccination MesVaccins.net (France), souligne que « *souvent, les grandes campagnes sur la vaccination ne marchent pas* », d'où l'intérêt d'informer le public sur les bénéfices de la vaccination via les canaux numériques et des messages plus personnalisés, un constat que partage Boris Danilovic (MSD Vaccins, France).

**S'il représente de nombreuses opportunités pour les usagers comme pour les professionnels de santé, le développement des systèmes d'information sur la vaccination reste toutefois disparate en Europe.** Certains pays comme les pays nordiques ont déjà déployé des systèmes nationaux, alors que la France n'en n'est encore qu'à une phase de tests régionaux et que d'autres pays n'ont tout simplement pas de système d'information sur la vaccination. Au Danemark, comme le souligne Kåre Mølbak, Vice-président exécutif du Statens Serum Institut (Danemark), un système d'information de santé permet depuis 2009 de conserver l'historique vaccinal et médical du patient : un outil qui facilite le suivi médical pour les médecins et qui contribue en outre à la recherche grâce à la compilation et au traitement de données.



**Le développement de ces outils numériques en France et en Europe pose néanmoins plusieurs défis.** Pour Francis Mambrini (FEIMA), il est primordial d'adopter une **approche « user-centric »** et d'intégrer la collecte des données de vaccination aux outils quotidiens des professionnels de santé. L'objectif est de ne pas démultiplier les postes de saisie et de ne pas rendre chronophage la collecte d'informations sur la vaccination. Les professionnels de santé attendent que l'on « *facilite les usages à travers l'intégration la plus fluide possible des services de création, d'alimentation et de consultation au sein de leurs logiciels* ».

Se pose ensuite la question de la **sécurisation des données**. Francis Mambrini (FEIMA) insiste sur ce point : l'efficacité de ces systèmes dépend de la confiance des patients et des professionnels de santé envers ces outils. A ce titre, la France et l'Europe se sont dotées de dispositifs apportant des garanties sérieuses (certification des hébergeurs, règlement général sur la protection des données au niveau européen, etc.). S'agissant des données, selon Francis Mambrini, il est nécessaire de faciliter une **utilisation optimale des données** et de pouvoir agréger les différentes bases de données, locales et nationales, afin d'assurer un meilleur ciblage des populations pour augmenter la couverture vaccinale. Il ajoute que « *l'élaboration de systèmes européens et le croisement des systèmes et des bases de données nationaux améliorerait la précision de la distribution et de la production des vaccins* ». Le but est donc de mettre en œuvre un système national qui fédère et stocke les informations des systèmes locaux et les rend accessibles dans le volet vaccination du DMP. Francis Mambrini insiste sur le fait que le DMP est l'outil appelé à fédérer ces informations au niveau national mais qu'il doit également s'inscrire dans un dispositif européen d'information transfrontalière.

Pour Yvon Merlière (CNAM), l'importance du DMP réside *in fine* dans le partage des informations médicales entre les professionnels de santé qui suivent un même patient, notamment en cas de suivi médical d'urgence.

À terme, **la numérisation des données individuelles de vaccination doit entrer dans les usages** et devenir tout aussi automatique que l'utilisation de la carte vitale. Mis au service des patients et des professionnels, les outils numériques peuvent ainsi renforcer l'efficacité des programmes de vaccination. C'est en ce sens que Radu Costin Ganescu (COPAC et EPF) se prononce également en faveur d'un **carnet de vaccination européen**, outil qu'il juge indispensable pour les personnes atteintes de pathologies graves ayant à suivre des traitements à l'étranger. Pour les patients, les systèmes de carnet de vaccination électronique permettent ainsi l'enregistrement des vaccins déjà effectués, de prévoir les prochaines vaccinations (rappels par SMS, etc.), de partager ce carnet avec leurs professionnels de santé, ou encore de se renseigner sur les vaccins recommandés.

**EN BREF – Plusieurs actions et orientations peuvent être envisagées afin de faire des systèmes d’information sur la vaccination de véritables leviers au service de l’efficience des programmes de vaccination :**

- **Favoriser le croisement et l’agrégation des données des différents systèmes d’information sur la vaccination** afin de permettre un suivi plus précis de l’évolution des phénomènes épidémiologiques et d’adapter efficacement les réponses sanitaires ;
- **Faire du Dossier médical partagé un outil au service de l’augmentation de la couverture vaccinale**, grâce à une rubrique dédiée à la vaccination -prévue pour 2019-, permettant de faciliter l’information des patients ainsi que le suivi de leur vaccination ;
- **Mettre l’usager au cœur du développement des systèmes d’information sur la vaccination et des outils numériques**, en intégrant de manière fluide -s’agissant des professionnels de santé- la collecte de données de vaccination aux outils quotidiens des praticiens ;
- Utiliser les outils digitaux pour **personnaliser l’information et les contenus sur la vaccination tant à destination des patients que des praticiens** ;
- Créer en 2019 un **portail européen d’information sur la vaccination** qui fournirait le détail des objectifs vaccinaux et des informations transparentes sur les bénéfices et la sécurité de la vaccination, comme le recommande la Commission européenne<sup>4</sup> ;
- **Intensifier les efforts de coopération à l’échelle européenne pour aboutir à la création d’un carnet de vaccination européen** qui faciliterait le suivi des patients en Europe dans un contexte de mobilité accrue et qui fournirait aux autorités des informations précises sur l’état de la couverture vaccinale des populations.



<sup>4</sup> Commission européenne, *Proposition de Recommandation du Conseil pour le renforcement de la coopération contre les maladies à prévention vaccinale*, 26 avril 2018

# Clôture

---



L'événement s'est achevé par l'intervention de **David Loew, Vice-président exécutif, Directeur général de Sanofi Pasteur**, qui a rappelé l'importance de l'engagement et de la collaboration de toutes les parties prenantes afin d'améliorer l'efficacité des politiques vaccinales en Europe.

Pour David Loew, l'Europe conservera son **leadership dans la production et le développement de vaccins** si et seulement si elle peut s'appuyer sur **une industrie forte évoluant dans un environnement stable**, capable de produire des vaccins sûrs, efficaces et de haute qualité, et pouvant innover toujours plus pour répondre aux nouveaux besoins en vaccins. C'est en ce sens que l'industrie a mis en place un programme d'investissement massif ayant pour objectif de maintenir les actifs industriels au plus haut niveau de qualité et d'accroître les capacités industrielles.

Dans ce contexte, il est nécessaire pour David Loew de favoriser le développement d'**un écosystème du vaccin équilibré qui reconnaisse la valeur stratégique de l'industrie européenne du vaccin et qui récompense l'innovation**. Cela implique de prendre en compte les spécificités des produits développés afin de maintenir l'attractivité du marché et de favoriser les investissements continus en innovation. À l'inverse, les politiques de maîtrise des coûts et les appels d'offres se fondant uniquement sur le critère du prix le plus bas constituent un frein à l'investissement et à l'innovation, et plus largement une menace pour la pérennité de l'écosystème du vaccin en Europe. S'exprimant sur le **haut degré de concentration du marché du vaccin**, David Loew a indiqué qu'il s'agissait d'un signal qui devait être pris au sérieux afin de permettre un approvisionnement durable en vaccins et la vaccination des générations futures contre les maladies infectieuses.

Plus largement, le **renforcement de la coopération entre acteurs publics et privés** doit permettre une augmentation des couvertures vaccinales et une efficacité accrue des programmes de vaccination. Ceci passe notamment par un **renforcement de l'utilisation, et donc de l'accès par les différents acteurs, aux données électroniques et digitales disponibles dans de larges bases de données**. En effet, à l'ère du « *big data* », il devient essentiel de pouvoir travailler sur des protocoles d'études pré et post commercialisation sur la base de données anonymisées de recours aux soins et hospitalisations, disponibles auprès des assurances de santé nationales. Aux États-Unis par exemple, la base de données « *Kaiser Permanente* » contient les informations médicales intégrées de millions de patients, permettant de générer des résultats d'études en vie réelle très puissants afin d'éclairer le décideur. Ce type d'outil est primordial pour évaluer et adapter efficacement les stratégies et les programmes nationaux de vaccination. La protection des citoyens européens contre les maladies infectieuses est un engagement et une responsabilité partagés par l'ensemble des acteurs de la santé.

# À propos

---

L'Institut Choiseul est un think tank indépendant et une plateforme de dialogue dédiée à l'analyse des grands enjeux économiques et sociétaux contemporains. À travers l'organisation des Assises européennes du Vaccin, l'Institut Choiseul décrypte les grands enjeux du vaccin et accompagne le secteur de la santé dans ses mutations stratégiques.



[www.choiseul.info](http://www.choiseul.info)



Institut Choiseul



[assises-vaccin@choiseul.info](mailto:assises-vaccin@choiseul.info)



@Instchoiseul  
#AssisesVaccin2018  
#VaccinesWork  
#VaccinesForAll

---